

Cerny Mag'



FÉV. MARS 2024

N° 373

Saint Valentin

Vous l'aimez ? Dites lui !

Adressez vos messages en mairie avant le 13 février, nous les diffuserons sur le panneau lumineux !

Enfin, les aménagements arrivent !

Après les nombreuses réunions de concertation interservices, les échanges constructifs en commission et les enquêtes privatives, les travaux d'aménagements et de voiries du Nord de la commune vont commencer.

A partir du 19 février 2024 sur une période de 17 mois, notre commune va subir des aménagements d'ampleur. Le périmètre s'étend du centre de secours au pont sur l'Essonne côté Baulne et au Pont de Villiers côté La Ferté-Alais. Sont concernés, toute l'avenue d'Arpajon et une partie de l'avenue Carnot.

Le projet permettra l'enfouissement de réseaux d'électricité et de télécommunication, la rénovation de l'éclairage public, la réfection de trottoirs, la création du giratoire et des voies de circulation douce.

Ces travaux sont sous les maîtrises d'ouvrages de la commune de Cerny, de la CCVE et de la SICAE qui ont su se coordonner pour une meilleure mutualisation des moyens et une gêne minimum pour les usagers.

Les travaux constitueront une période de gêne certaine pour la circulation routière mais la modernisation sera au rendez-vous. Les informations sont accessibles sur le site internet de la commune et auprès des élus sur rendez-vous.

Je remercie les riverains et les usagers pour leur patience.

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire

Rémi HEUDE,

1^{er} adjoint en charge des travaux et de la sécurité

Etat civil

Ils nous ont quittés

- **Philippe Succab**, le 3 novembre
- **Antonio Teixeira Barejao**, le 1 décembre
- **Monique Rolland Veuve Moirand**, le 10 décembre
- **Marcelle Pion Veuve Marcheron**, le 12 décembre
- **Gisella Benedet**, le 19 décembre
- **Renée Bouchard Veuve Poujoule**, le 20 décembre
- **Amélie Bozzolan Veuve Cavanna**, le 30 décembre
- **Madeleine Epe Veuve Jung**, le 2 Janvier
- **Chantal Monnier épouse Bal**, le 6 janvier
- **Jean-Claude Ragel**, le 9 janvier
- **Nestor Thuillier**, le 9 janvier

Bienvenue !

- **Amélia Bourgeois**, née le 10 novembre
- **Lucas Cocquart Antunes**, né le 21 novembre
- **Maël Matsoni**, né le 1 janvier

Pacs

- **Cédric Lancelle** et **Laura Rodolphe**, le 22 décembre



Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour 2024/2025 sont ouvertes. Sont concernés les enfants nés en 2021 pour les 1ères inscriptions et tous les nouveaux arrivants. Les parents doivent obligatoirement prendre contact avec la coordinatrice enfance jeunesse au 01 69 23 35 35.

Pour les inscriptions, devront être fournis, le formulaire d'inscription (téléchargeable sur cerny.fr), le carnet de santé de l'enfant (page des vaccins et des maladies contagieuses), le livret de famille (pages parents et enfants), un justificatif de domicile de moins d'un an à Cerny et une pièce d'identité.

Les parents qui désirent visiter les futures écoles de leurs enfants peuvent prendre contact avec l'école maternelle au 01 69 23 11 25 ou école élémentaire au 01 69 23 11 20.

Festivités de Noël à l'EPHAD

Jeudi 28 décembre 2023, c'est au rythme de la musique et dans une ambiance festive que les aînés de l'Ephad Degommier ont passé un bel après-midi.



LA COLLECTE DES BIO-DECHETS

L'article L541-21-1 du code de l'environnement nous dit ceci :

A partir du 1^{er} janvier 2024 dans le cadre des réglementations européennes, le tri des déchets bio dégradables est obligatoire.

Pour le moment pas de sanctions applicables. Et pour cause ! Une toute petite minorité de syndicat de traitement des ordures ménagères est prête à appliquer cette réglementation.

Où en est le SIREDOM ? Le SIREDOM termine la construction de l'usine de bio méthanisation qui sera fonctionnelle en 2024. Notre syndicat a voté un budget de 13 000 000 € pour la construction d'une nouvelle chaîne de tri pour alimenter le nouvel équipement de bio méthanisation. En ce qui concerne la Communauté de Commune du Val d'Essonne et le partenaire SIREDOM pour le ramassage en porte à porte :

Privilégier un composteur à commander, à la CCVE pour un tri et un compostage à domicile.

Pour ceux qui n'ont pas de compostage, courant 2024 une décision sera prise pour collecter les bio déchets de manière spécifique. Un test a été effectué pour envisager le nouveau type de collecte sans aggraver le coût de cette nouvelle collecte pour alimenter le nouvel équipement : un sac pour les déchets habituels et un sac pour les déchets bio dégradables. Pas de décision définitive à ce jour.

On se dirigerait vraisemblablement vers une collecte dans les bacs verts avec 2 sacs de couleurs différentes, ce qui n'alourdirait pas le coût financier de la collecte. Le but est de ramasser les déchets bio à part pour alimenter la nouvelle usine de bio méthanisation.

Que devons-nous faire ? Privilégier le compostage à domicile si vous le pouvez.

Si non : dans un premier temps pas de changement pour le moment et vos poubelles vertes seront collectées suivant le planning de l'année 2024.

Le CCVE et le SIREDOM œuvrent pour le respect des nouvelles réglementations et la protection de notre environnement. Certains pourront regretter que nous n'allions pas assez vite, mais le chemin est long et demande de nombreux investissements. Notre syndicat SIREDOM et la CCVE à ce jour sont plutôt dans la case des bons élèves. Nous vous tiendrons informés des avancées courant 2024.

*François LACOMME,
Délégué COMMUNAUTAIRE et délégué au SIREDOM*

TRIBUNE LIBRE : CERNY AVEC VOUS

Le service Communication a fait appel aux articles le 12/01, pour une limite d'envoi le 16/01 CERNY le 16/01/2024

En septembre 2023 une consultation citoyenne vous a été adressée par l'équipe de «**Cerny Avec Vous**» et ses sympathisants. Nous remercions les nombreuses personnes ayant pris le temps de répondre. Nous vous en donnons le retour, dans lequel vous trouverez ci-dessous la synthèse de vos problématiques, préoccupations et attentes au sein de la commune.



CERNY AVEC VOUS

- Vous déplorez les nuisances sonores qui perturbent notre cadre de vie ainsi que le manque de places de parking et le non-respect des règles de stationnement. Il est constaté que l'entretien du village n'est pas réalisé de la même façon sur tous les secteurs. Pour beaucoup, l'environnement est dégradé par l'incivilité de dépôts sauvages non verbalisés. Il est nécessaire de faire des rappels à la loi avec sanction si récidive.

- Au niveau des transports et déplacements, il ressort que la RD191 et les voiries communales sont anxiogènes pour un grand nombre de riverains, en partie à cause de la vitesse. Il est attendu la mise en sécurité de la départementale, en y faisant, entre autres, des accotements sécurisés.

- Pour les enfants et les jeunes, il est demandé l'isolation et la climatisation des écoles ainsi que la construction d'un préau. En période d'été, le fonctionnement du centre de loisirs doit être revu.

- Pour les aînés, la mise en place d'une navette pour se rendre dans les commerces est plébiscitée, ainsi que l'organisation de mini séjours (avec participation).

- Il est demandé l'installation d'une supérette, d'un DAB et de l'élargissement des horaires de la poste. Dans le futur et pour l'attrait de notre commune toute construction d'ensembles immobiliers devrait intégrer la création de commerces.

- Pour les animations, il ressort que l'offre est faite pour le bon plaisir des dirigeants de la commune sans se préoccuper des envies des habitants. Il est demandé de faire des animations populaires de quartier et sans oublier les hameaux.

- Arrêter la distribution du Cerny Mag' est la coupure évidente du lien social. Les réseaux sociaux ne sont pas forcément à la portée de nos aînés.

Espérons que ces idées interpellent l'attention de l'équipe majoritaire et soient susceptibles de déclencher des choix prioritaires ...

Rejoignez-nous pour nous suivre Courriel : cernyavecvous91@gmail.com – groupe Facebook: CERNY AVEC VOUS. Le groupe d'opposition représenté par Alain Vuitry, Erwan Merlet, Joëlle Vuitry, Alain Pierrot.

ASSOCIATIONS

Dark Trail 2024

Le Club Olympique Sud Essonne, organise le 3 février la troisième édition d'un événement qui se veut sportif et convivial. Une course de 15 km et une marche de 11 km sont au programme. Tout cela à la frontale et en pleine forêt. Seuls le hululement des chouettes et les encouragements des signaleurs motivés accompagneront les participants. Après l'effort, le réconfort autour d'un buffet copieux et une ambiance chaleureuse. Chaussez vos baskets et venez nous rejoindre pour ce moment festif ...

Le lien pour vous inscrire : protiming

<https://protiming.fr/Runnings/detail/7154-Dark-Trail>
Merci à la mairie pour le soutien logistique.



VTT

Le VTT Val d'Essonne fort de ses 60 adhérents organise sur le terrain de trial le dimanche 3 mars la 1ère manche du Trophée Régional des jeunes vététistes (de 6 à 17 ans).

Une épreuve de trial le matin et une épreuve de course éliminatoire l'après-midi (ils partent à 4 sur un circuit de 500 m et les 2 premiers sont qualifiés pour le tour suivant).



Dyali



Chers habitants de Cerny, l'association DYALI vous souhaite une excellente année 2024 pleine de bonheur, de joie et de danse !

Nous voulons partager avec vous notre actualité bien riche :

Le 19 novembre, DYALI a organisé son stage de danse parents/enfants. Nous avons eu de nombreux participants. Quelle joie ! Des duos et trios mère-enfants qui d'abord s'échauffent, puis dansent la savane, jouent aux chasseurs ou deviennent lionnes et lionceaux puis se lancent dans l'impro tour à tour, le tout sous la direction de notre professeur Fatim Berthe qui a permis à chacun (e) de révéler et partager son énergie, son imaginaire et son âme d'enfant jusqu'à l'heure du goûter !!!

L'association DYALI danse africaine fait encore parler d'elle pour l'année 2024. Nous avons été sollicités par une commune du sud Essonne pour assurer une représentation devant ses administrés fin janvier, nous présenterons notre ballet Nougou Mon.

De plus, nous vous préparons pour le 10 mars une journée multi stages avec :

- Stage de percussion adulte le matin
- Stage découverte de la danse africaine pour les enfants le matin également
- Stage Dun dun danse pour adultes l'après-midi.

Ces stages sont ouverts à tous, il n'est pas nécessaire de faire déjà partie de l'association. Alors laissez-vous

tenter, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir pour quelques heures de découverte.

Nous vous rappelons que nous sommes sur Facebook et Instagram. Suivez-nous pour plus d'actualités !

Stage de Percussions Africaines Adultes

Tarif : 20€ pour les adhérents
25€ pour les non-adhérents
de 10h00 à 12h00



Initiation Danse pour Enfants de 6 à 15 ans



Tarif unique : 15€
de 10h00 à 12h00

Stage Dundun Danse à partir de 16 ans

Tarif : 30€ pour les adhérents
35€ pour les non-adhérents
de 14h00 à 17h00



Multi-Stage :

Percussions Africaines + Dundun Danse

Tarif : 45€ pour les adhérents
50€ pour les non-adhérents

Dimanche 10 Mars 2024

Salle Delaporte, 24 rue Damiot, Cerny (91)

Réservation conseillée

<https://www.helloasso.com/associations/dyali>

association dyali@gmail.com

ACRV

**17ème édition de la rando VTT Val Essonne
le dimanche 17 mars 2024.**

A partir de 8 h, au départ du complexe sportif Jean-SEGALARD. C'est une randonnée VTT ouverte à toutes et à tous, seul, avec des amis, en famille, sportifs et amateurs, chacun à son rythme !

Circuits de 20 à 80 km. Et cette année, de nouveaux parcours inédits à découvrir !

Bonne humeur, convivialité et sandwich généreux à l'arrivée.

**Organisateur : Club VTT ACRV de Cerny.
Contact : president.acrv@gmail.com**



La Maison des Part'Âges

L'association « La Maison des Part'Âges » vous propose l'activité « pause bien être entre ados » : Mon rêve à moi pour les 11/15 ans qui aura lieu le 23 mars 2024 de 10 h à 11 h 30 dans nos

locaux (41 rue de la Pingaudière 91850 Bouray sur Juine)

Au programme : des ressources bien être pour se sentir bien dans sa tête, dans son corps et dans son cœur

Tarif : 3 € par famille adhérente

**Plus d'infos sur www.lamaisondespartages.fr
Tél. : 07 83 97 51 08**

DEPHY - RD 191

Le DMM, par Gérard Launay, président de DEPHY-RD191(*)

Notre territoire est traversé par un oléoduc et avec Orveau, Guigneville et D'Huison-Longueville, Cerny contribue au stockage des hydrocarbures du DMM.

Qu'est-ce que le DMM ?

Pour les nouveaux habitants de Cerny et pour les anciens à la mémoire courte, voici un bref historique ; et pour tous, voici le résumé de l'évolution de la situation suite à la fin récente de concession.

Le pipeline Donges-Melun-Metz (DMM) est un oléoduc de 627 km construit à l'origine pour l'armée des USA pour son besoin en carburant en Europe. Il est opérationnel dès 1956 et dessert quatre sites de stockage contenant près d'un million de m³ : Donges (près de St Nazaire) où une raffinerie et un port de pétrolier l'alimentent, La Ferté-Alais, Vatry et Saint-Baussant (près de Metz). Il est interconnecté à d'autres oléoducs dont ceux de l'Otan en Europe et à la raffinerie de Grandpuits (77). Suite au retrait de la France de l'Otan, en 1967 les USA transféreront son exploitation à l'état français qui la délèguera à la société Trapil pour un usage civil et militaire stratégique.

En 1988, les USA cèdent la propriété du DMM à l'État français, puis en 1993, les activités de transport et de stockage au profit de l'armée américaine cessent.

Suite à un appel d'offre, l'État français confie en 1994 l'exploitation du DMM à la Société Française Donges-Metz (SFDM) propriété de Bolloré Energy et du grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire pour une durée de 27 ans, prolongée par décret à 30 ans en février 2022.

Changement de schéma juridique !

En janvier 2022, l'État français achète 95,05 % des parts de la SFDM à Bolloré Energy et 4,95 % des parts du grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire pour un montant de 32,6 millions d'euros, devenant ainsi le seul actionnaire.

Puis, après avoir organisé la cessation de l'activité militaire stratégique, l'Etat déclassé le DMM et le met à disposition de la direction de l'immobilier de l'Etat (ex Domaines).

Par arrêté du 5 mai 2023, l'Etat apporte par augmentation de capital les droits d'exploitation et la propriété entière du DMM à la SFDM.

En résumé, à ce jour, l'Etat détient à 100% la SFDM (société de droit privé) qui est propriétaire de tout l'oléoduc et de tous ses stockages associés.

Au cours du dernier Comité de Suivi de Site (**), l'exploitant a informé du démarrage d'un projet d'études d'opportunité de ferme photovoltaïque sur le parc de Cerny à l'horizon 2026. Il a aussi indiqué le changement d'affectation de trois bacs du parc de D'Huison, de fuel en essence à l'horizon 2024.

(*) Créée en 2010, l'association DEPHY-RD191 a œuvré pour s'opposer au projet de création d'un quai de chargement d'hydrocarbures à Cerny qui aurait induit quatre cents mouvements de camions citernes par jour sur la RD191. Ce projet a été abandonné suite à la mobilisation de citoyens, d'élus et d'associations de défense de l'environnement unis au sein de DEPHY et n'est plus à ce jour d'actualité.

(**) L'association est actuellement en veille, mais son bureau reste vigilant en suivant l'actualité et en assistant aux comités annuels de suivis de site (CSS) organisés par la préfecture dans le cadre du contrôle des établissements ICPE. C'est l'occasion de rencontrer l'exploitant (SFDM), l'administration et les inspecteurs des ministères.



AFBC

Le club des Aigles Fertois (La Ferté-Alais, Cerny, Vayres, Boissy le Cutté) compte en cette année 2024, un peu plus de 300 licenciés, une trentaine de coaches et dirigeants et toutes les catégories âgées de 5 ans à 75 ans !

Nous allons organiser avec la participation des différentes communes, un loto, une soirée crêpes et match FIFA sur PS5, la retransmission de l'Euro 2024 et le deuxième tournoi à domicile pour les catégories u8u9 et u10u11 les 9 et 11 mai prochain.





AGENDA

Vendredi 2 février

20 h • Salle Polyvalente

Documentaire Benln
Aigouma - CD91

Samedi 3 février

15 h • Complexe sportif

Dark Trail
COSE

Samedi 3 février

20 h • salle Auguste-Delaporte

Concert SIKADIE BAND
Aigouma - CD91

Mardi 6 février

15 h / 19 h • salle Auguste-Delaporte

Collecte de sang
Don de Sang

Mercredi 21 février

12 h • Salle Polyvalente

Repas mensuel des anciens
La municipalité

Jeudi 22 février

14 h 30 • Théâtre mobile

Le bossu de Notre Dame
Vana Production

Dimanche 25 février

16 h • Théâtre mobile

Le bossu de Notre Dame
Vana Production

Mercredi 6 mars

12 h • Salle Polyvalente

Repas mensuel des anciens
La municipalité

Samedi 9 mars

20 h • Salle Auguste-Delaporte

Concert
Les 3C

Samedi 9 mars - Dimanche 10 mars

Samedi de 12 h à 20 h • dimanche de 10 h à 18 h

Complexe sportif Jean-Ségalar

Festival du jeu

La communauté des dés

Dimanche 17 mars

16 h • Théâtre mobile

Céline

Vana Production

Mardi 19 mars

9 h • Monument aux Morts

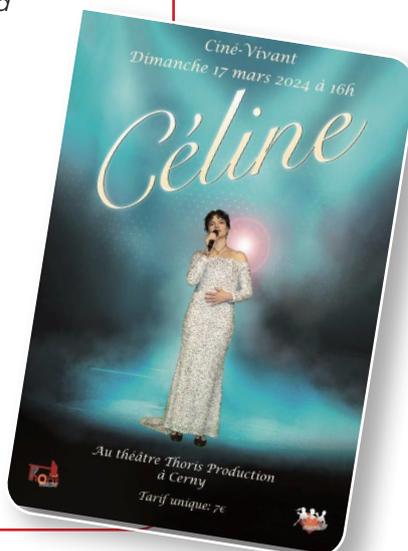
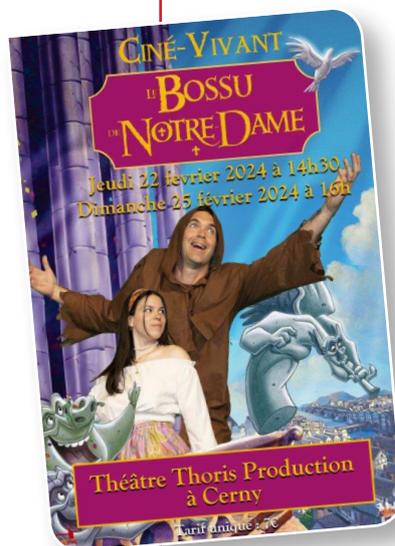
Commémoration

La municipalité

Mercredi 20 mars

12 h • Salle Polyvalente

Repas mensuel des anciens
La municipalité



ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT



Green-afro, 2016 © Karine Bonneval

L'ART VÉGÉTAL CÉLÉBRÉ À CHAMARANDE

Le Département de l'Essonne, en collaboration avec SIANA, est fier de vous présenter l'exposition de **Karine Bonneval, Se planter - Récolter le soleil et cultiver la pluie**, se déroulant du **3 février au 28 avril 2024** au **Domaine départemental de Chamarande**.

Cette exposition offre un parcours artistique à travers le domaine, à partir de l'Orangerie en écho aux créations de l'artiste. Nourrie de collaborations avec un philosophe, une performeuse, des scientifiques, cuisiniers, artisans, habitants, l'artiste vous invite à élargir votre vision du monde en posant un tout autre regard sur les plantes qui vous entourent. Des ateliers et visites sont prévus afin de vous encourager à bouger avec les plantes, à respirer avec les arbres et à écouter la Terre en compagnie de plusieurs artistes. Ne manquez pas cette opportunité de plonger dans l'univers fascinant de Karine Bonneval.

chamarande.essonne.fr

